

# CHARTRE DE VISIBILITÉ DÉPARTEMENTALE

## Récapitulatif de communication



Conformément à ce qui est indiqué dans la chartre de visibilité départementale, merci de remplir ce document et de le faire parvenir à la direction de la communication, accompagné des justificatifs demandés.

### I - Documents de communication

- Le logo du Département a été apposé sur les documents de communication suivant (fournir les justificatifs) :

- ..  
- ..  
- ..  
- ..  
- ..

- À défaut, expliquer ce qui a empêché le respect de ce point de la charte :

.....  
.....

### II - Communication digitale

- Le logo du Département est présent sur votre site web, vers quelle page du site du Département le renvoi est-il fait ?

.....

### III - Temps protocolaire / événement

- Fournir, le cas échéant, une copie du carton d'invitation adressé au Président
- Fournir une ou plusieurs photos de la cérémonie ou de l'événement, faisant figurer les supports de communication du Département

### IV - Signalétique du Département (en fonction de votre situation)

- Le logo du Département a été apposé sur le panneau de chantier (joindre une photo du panneau de chantier en situation)
- La plaque faisant mention du soutien du Département a été posée (joindre une photo en situation)
- Le logo du Département a été apposé sur les matériels et/ou équipements financés (joindre une photo du logo en situation)
- Pour les équipements culturels et sportifs, la signalétique permanente faisant mention du soutien du Département a été posée (fournir une photo de la signalétique en situation)
- Fournir des photos de la signalétique événementielle en situation

À défaut du bon respect de ces points de la charte, expliquer ce qui l'a empêché :

.....  
.....  
.....  
.....